

Direction de la Croix-Rouge suisse

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **43 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sten Sitzung behandelt werden. Wie sich unsere Leser erinnern werden, hatte auch der bisherige Zentralkassier, Herr Dr. Stadlin, an der Delegiertenversammlung in Luzern seinen Rücktritt als Kassier und als Mitglied der Direktion gegeben. Auch er wird ersetzt werden müssen. Da sich von den bisherigen Direktionsmitgliedern niemand entschliessen konnte, das Amt des Zentralkassiers zu übernehmen, wird provisorisch Fräulein Michel, langjährige Angestellte, die Rechnungsführung übernehmen, sekundiert durch Herrn Kantonsbuchhalter Jung, den ständigen Revisor des Kassawesens unserer Geschäftsstelle. Demissioniert hat auch Herr Dr. Miéville in St. Imier, ebenfalls aus Gesundheitsrücksichten. Herr Miéville sass als Delegierter des Bundesrates in der Direktion des Roten Kreuzes, er war zudem Mitglied des Verwaltungsrates der Rotkreuzanstalten für Krankenpflege, wie auch im Schulrate der La Source. Zu seinem Nachfolger in dieser Behörde

wurde Herr Dr. Dumont ernannt. Die Direktion wird sich in der nächsten Zeit auch mit einer in Aussicht genommenen Reorganisation des Zentralsekretariates zu befassen haben. Die schwierige Frage wird vorerst wohl durch eine Spezialkommission besprochen werden müssen, die dem Zentralkomitee zu Handen der Direktion bestimmte Vorschläge machen wird. — Die Direktion hat auch beschlossen, den ihr aus dem Ertrag der Samariterwoche zukommenden Anteil, der sich auf zirka 25'000 Fr. belaufen wird, wie folgt zu verwenden: ein Drittel der Hilfskasse des Schweizerischen Samariterbundes, ein Drittel dem Davoserheim des Schweizerischen Krankenpflegebundes und das letzte Drittel dem Fonds zur Anschaffung von Spitalmaterial zu überweisen. Genehmigt wurden auch die Budgetvorlagen 1935 der Pflegerinnenschule La Source und des Schwesternheimes des Roten Kreuzes in Leubringen. Sch.

Direction de la Croix-Rouge suisse.

En date du 22 novembre, la Direction de la Croix-Rouge suisse a tenu une importante séance sous la présidence de M. A. von Schulthess. Il s'agissait entre autres de prendre les mesures nécessaires pour remplacer plusieurs membres qui, pour des raisons diverses, ont donné récemment leur démission.

M. l'avocat Ruprecht, vice-président de la Direction et président du Conseil de l'école du Lindenhof, a dû renoncer, pour cause de surcroît de travail et de surmenage, aux fonctions qu'il occupait avec distinction et dévouement à la Croix-Rouge suisse. A la vice-présidence

il a été remplacé par M. le Dr Guisan de Lausanne, président de la Croix-Rouge vaudoise et membre de la Direction depuis nombre d'années. A l'école du Lindenhof, M. l'avocat Rœthlisberger de Berne prendra — ad interim — la succession de M. Ruprecht qui, depuis tant d'années, a rendu de grands services à cette institution.

Une question plus grave est la démission du secrétaire général de la Croix-Rouge, M. le Dr Ischer, qui s'est vu forcé, pour d'impérieuses raisons de santé, de demander sa démission pour le 1^{er} mai 1935. Ce départ prochain a été enregistré

avec des regrets unanimes, car le Dr Ischer qui remplit ses fonctions depuis plus de 25 ans avec une conscience, un savoir-faire, et un dévouement auxquels chacun rend hommage, est réellement la cheville ouvrière de notre société. La question de son remplacement n'a pas été soulevée en séance du 22 novembre, mais il est probable que le poste de secrétaire général de la Croix-Rouge sera mis au concours dès le début de 1935.

M. Stadlin, le dévoué caissier central, a remis sa démission lors de l'assemblée de Lucerne, le 1^{er} juillet dernier. Aucun membre de la Direction ne désirant assumer les responsabilités de la trésorerie, la Direction a prié M. Jung, depuis bien des années le dévoué commissaire-vérificateur des comptes de la Croix-Rouge, de bien vouloir diriger provisoirement les opérations financières de notre société jusqu'à l'assemblée générale de Sierre en 1935. A ce moment, un nouveau trésorier devra être désigné.

M. Michel, le scrupuleux comptable de notre chancellerie, gravement malade et hélas, incurable, ne peut plus remplir ses fonctions.*) Comme sa fille, M^{lle} Michel, employée depuis longtemps au secrétariat général, secondait depuis longtemps son père alors qu'il était déjà affaibli, c'est elle qui remplira jusqu'à nouvel avis les fonctions de chef de la comptabilité.

Enfin le Dr Miéville de St-Imier, l'un des trois représentants du Conseil fédéral au sein de la Direction, s'est vu obligé — pour cause de santé — de demander d'être relevé de ses fonctions. Son suc-

cesseur sera désigné par nos autorités fédérales. Comme il siégeait aussi au Conseil de l'école de La Source, la Direction a désigné pour le remplacer à Lausanne, M. le Dr Dumont, chef du Lory-Spital de Berne.

Comme pour M. Stadlin (qui veut bien continuer à s'intéresser à la Croix-Rouge dont l'activité lui tient à cœur), le départ du Dr Miéville, homme de grand bon sens et très versé dans les questions du nursing et du secourisme, sera une grande perte pour la Direction.

La Direction aura à s'occuper prochainement d'une *réorganisation du secrétariat général*. Cette question délicate sera étudiée par le Comité central, sans doute avec l'aide d'une commission spéciale qu'il nommera à cet effet et qui rapportera à la prochaine occasion.

Enfin la Direction a décidé que la part revenant à la Croix-Rouge du produit net de la «Semaine des Samaritains de la Croix-Rouge» (part qui ne dépassera guère frs. 25'000.—) sera divisée en trois parts égales dont un tiers sera remis à l'Alliance suisse des Samaritains pour son fonds de secours, un tiers au Home des infirmières de Davos pour son compte d'exploitation déficitaire, et un tiers au fonds pour l'achat de matériel d'hôpital de la Croix-Rouge suisse.

Après adoption des budgets 1935 de La Source et de la Maison de convalescence des infirmières à Evilard, la séance est levée, et le président annonce que la prochaine réunion aura lieu en janvier 1935 et s'occupera principalement de la réorganisation du secrétariat, question qui est liée à la nomination d'un nouveau secrétaire général, et qui fera l'objet d'un rapport spécial présenté par le Comité central.

Dr Ml.

*) Depuis que ces lignes ont été écrites, ce fidèle serviteur de la Croix-Rouge est décédé.